

*Initiatives ministérielles*

Un organisme international comme celui-ci, qui serait conçu et contrôlé par les Nations Unies permettrait dans une grande mesure de faciliter la tâche à notre pays et à nos soldats qui participent aux missions des Nations Unies.

Pour résumer, je suis fier de faire partie des Forces canadiennes. Je suis heureux de voir de quelle façon notre marine, notre armée de terre et notre armée de l'air se sont sorties de la guerre du Golfe.

Les Forces canadiennes pourraient bien devenir un groupe d'étude important si nous nous retirions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, voire du NORAD, et si, à la place, nous consacrons nos ressources aux opérations des Nations Unies.

• (2255)

[Français]

**M. David Berger (Saint-Henri—Westmount):** Monsieur le Président, avant d'aborder le sujet du débat, je voudrais, dans mon premier discours de cette législature, remercier les électeurs du comté de Saint-Henri—Westmount pour leur confiance.

[Traduction]

Compte tenu des défis énormes qui se posent pour le Canada et le monde entier, je m'estime extrêmement chanceux encore une fois de représenter la circonscription de Saint-Henri—Westmount à la Chambre.

[Français]

La question que nous nous posons aujourd'hui est celle de savoir si les soldats canadiens devraient demeurer en Bosnie. Ultimement, c'est une décision que doit prendre le gouvernement après avoir consulté nos alliés.

Tout d'abord, j'aimerais mentionner qu'il y a de nombreux réservistes de plusieurs régiments de mon comté qui ont servi en Bosnie. Plusieurs sont encore là. Ces soldats font partie, entre autres, du Régiment royal de Montréal et du Régiment de Maisonneuve. Je désire souligner leur courage et leur désir de servir la cause de la paix tout en leur souhaitant de revenir sains et saufs de leur mission.

Le ministre des Affaires étrangères nous a fait part, plus tôt aujourd'hui, de quelques-uns des facteurs qui seront pris en considération par le gouvernement dans sa décision.

Je crois qu'en fin de compte, nous avons de bonnes raisons de continuer notre mission humanitaire. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge ont tous deux confirmé le fait que, malgré les difficultés, l'aide arrive. Des personnes qui seraient décédées sans la protection et l'aide internationales sont encore en vie aujourd'hui.

L'effort international a également réussi à prévenir le débordement du conflit aux républiques voisines de Macédoine et Kosovo. Le Canada a également un engagement à long terme pour le maintien de la paix ainsi qu'envers les institutions internationales comme les Nations Unies.

Nous avons cherché à contribuer à la sécurité européenne lors de notre participation à deux guerres mondiales, à l'OTAN et à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Étant donné que la décision canadienne va probablement influencer d'autres pays, nous devons nous demander si la communauté internationale a un rôle à jouer en Bosnie. Je crois que oui, monsieur le Président, pour les raisons que je viens de mentionner.

Les futures missions visant à maintenir la paix vont vraisemblablement expérimenter des problèmes semblables à ceux qu'on connaît en Bosnie. Étant donné que les Canadiens ont joué un rôle de premier plan dans le développement du maintien de la paix, nous avons assurément un rôle à jouer dans la recherche de solutions à ces problèmes.

[Traduction]

Le ministre des Affaires étrangères a dit que nous devons nous demander, entre autres, si les dangers, pour nos troupes, l'emportent sur les avantages de la mission. Comme tous les Canadiens et comme tous les députés de la Chambre, je ne voudrais pas que nos soldats courent des risques inutiles et je voudrais sûrement qu'ils soient en mesure de se défendre.

Il y a de l'incertitude au sujet des règles d'engagement, de commandement et de contrôle. Je proposerais, cependant, que ces questions soient débattues par des experts plutôt qu'à la Chambre, en fait par un comité, monsieur le Président. La décision ultime de savoir quand les risques ou les dangers l'emportent sur les avantages devrait être laissée au gouvernement et à l'armée.

Nous devons également nous demander, comme le ministre l'a mentionné, s'il existe des chances raisonnables de progrès dans le processus de paix. Comme je l'ai mentionné, si nous demeurons en Bosnie, c'est parce que nous voulons contribuer à la sécurité de l'Europe. Les Canadiens exigeront probablement qu'il y ait un lien clair entre notre rôle en tant que gardiens de la paix et notre place à la table des négociations. En fait, le Canada a eu du mal, à cause des Européens, à accéder à la table des négociations. Que je sache, on a même eu du mal à obtenir des renseignements sur les entretiens à Genève, encore plus à faire valoir notre point de vue.

• (2300)

La Chambre des communes et le gouvernement devraient insister pour que notre rôle militaire soit assorti d'un rôle diplomatique. En fait, la communauté internationale a fait de graves erreurs dans la façon dont elle a traité la crise dans l'ancienne Yougoslavie. Elle a notamment reconnu la Croatie sans tenir compte de la position de la minorité serbe, qui forme entre 12 et 20 p. 100 de la population. Même si un cessez-le-feu a été décrété en Croatie, la menace d'une reprise de la guerre est de plus en plus forte.

La Bosnie était aussi une république hétérogène sur le plan ethnique. Seulement certains Bosniaques, et non la plupart, vivaient dans des zones ethniques distinctes. L'histoire et les mariages interethniques ont créé un véritable casse-tête ethnique. Les Européens, suivis de la communauté internationale en général ont aussi reconnu l'indépendance de la Bosnie sans tenir